

agriculture, société et territoires pour une politique européenne

par le groupe de Seillac

**Appel et contribution française à une réflexion internationale
globale et à long terme
pour une politique européenne de la société et de l'espace rural,
de la recherche, de la production et des industries agricoles**

Ont participé, sous la direction d'**Edgard Pisani**, à l'élaboration de ce document et en adoptent les termes :

Christian Blanc, Pierre Calame, André Cazals, Philippe Chalmin, Michel Debatisse, Alain Delaunoy, Georges Garot, Bruno Guichard, Bertrand Hervieu, Philippe Lacombe, Bernard Laguerre, Guy Le Fur, Louis Malassis, Pierre Mongin, Hervé Morize, Guy Paillotin, Jean Pinchon, Edgard Pisani, Jean Pisani-Ferry et Michel Teysseidou,

réunis à l'initiative et avec le soutien de la Fondation pour le progrès de l'homme et de la revue *L'Événement européen*.

Au mois de décembre 1992, une vingtaine de Français, de toutes formations et de toutes tendances, ont tenu à Seillac, dans le Loir-et-Cher, un conclave de trois jours. Au moment où, doutant d'elles-mêmes, l'économie industrielle et la société urbaine s'interrogent sur l'espace rural, dont le dépérissement leur paraît désormais inquiétant, ils ont tenté de poser les questions qui, bien au-delà du désarroi du monde agricole, sont posées aux sociétés modernes et aux pays en développement par les évolutions en cours.

Le groupe de Seillac bénéficie du soutien de la Fondation pour le progrès de l'homme et de la revue *L'Événement européen*.

Créée en 1982, la Fondation pour le progrès de l'homme appuie des recherches et des actions qui concourent, de façon significative et innovante, au progrès de l'homme par les sciences et le développement social. Fondation de droit suisse, la FPH ne fonctionne qu'à partir des revenus du patrimoine transmis par son fondateur Charles-Léopold Mayer (1881-1971). Un programme dénommé « Agricultures paysannes et modernisation » fait partie des axes prioritaires de la Fondation. Il vise à permettre aux producteurs agricoles de trouver leur place, leur dignité et d'assurer leur rôle dans un monde en mutation.

Fondation pour le progrès de l'homme
38, rue Saint-Sabin, 75011 Paris.
Tél. : 43 57 44 22.

Lancé en 1988, *L'Événement européen* est une revue trimestrielle de réflexion et de débat. Abordant tous les aspects de la construction communautaire, de l'institutionnel au culturel, elle entend dépasser les interrogations nationales, confronter les idées et oeuvrer ainsi à l'émergence d'une authentique opinion européenne.

L'Événement européen
62, bd. Garibaldi, 75015 Paris.
Tél. : 40 56 08 01.

Secrétariat du groupe de Seillac :
Bernard Laguerre, *L'Événement européen*.

Plusieurs certitudes communes se sont immédiatement dégagées de leurs échanges :

1) Société globale et agriculture connaissent des crises dont les différences ne peuvent cacher la parenté. De ces crises sortiront sans aucun doute de nouvelles relations entre la société et son agriculture, un nouveau regard sur les relations entre la production agricole et la vie de l'espace rural, entre la modernité et le vivant.

2) Le problème agricole n'étant que l'un des aspects de la crise que le monde connaît à la fin du deuxième millénaire, il serait vain et dangereux que le monde agricole soit seul à le poser. Ce problème n'a pas de solution en dehors d'une vision cohérente embrassant le monde dans sa complexité grandissante, dans son unité et sa diversité.

3) L'agriculteur n'est pas, dans les sociétés modernes, un homme à part et isolé. Il est un homme différent mais désormais en contact avec le reste de la société, avec le reste du monde. Il porte sur l'une et sur l'autre un regard dont on ne peut se passer.

4) La production agricole doit être considérée dans le cadre du problème global que soulève l'évolution des relations de l'homme avec la nature, avec le vivant, et d'une certaine façon avec

lui-même : l'environnement, l'aménagement du territoire, l'équilibre des sociétés rurales comme celui du monde sont en cause. Seule une volonté politique peut les prendre en compte en faisant leur place à des nécessités dont le marché seul ne peut pas tenir compte.

5) Quelle que puisse être la richesse de leur débat, les conclusions auxquelles peuvent parvenir vingt Français de bonne volonté sont prisonnières d'une histoire et d'une culture communes. Mais elle peuvent servir de point de départ à une réflexion progressivement élargie. Élargie à l'Union européenne, au continent européen, aux pays à vastes espaces aujourd'hui maîtres du marché, aux pays à espaces réduits et de sauvegarde des paysages, comme aussi et d'abord aux pays du Tiers-Monde que l'explosion démographique et la lenteur de l'évolution des systèmes productifs conduisent dans le même temps à la dépendance et à la famine, à l'urbanisation et à la migration. Le débat n'a de sens que dans la mesure où il esquisse les perspectives d'une évolution vers un monde tendant tout entier vers une répartition équilibrée des ressources, des charges et des chances.

6) Posé ainsi - et comment le poser autrement ? - le problème des relations de la société, de l'espace vivant et de la production agricole apparaît comme l'un des éléments centraux de la réflexion sur le devenir de l'espèce.

7) Jusqu'ici, l'action des opérateurs économiques, le combat des organisations professionnelles, l'effort d'analyse des chercheurs ou l'intervention des politiques ont été essentiellement défensifs, dominés par le souci du court terme et le poids du sectoriel ou du national. Ils ne se sont véritablement inscrits ni dans la globalité, ni dans le long terme. C'est pourtant dans la durée et à l'échelle de la planète que le problème se pose et qu'il doit être pensé, faute de quoi la crise actuelle ne pourra aller qu'en s'aggravant.

8) Ces analyses doivent être vérifiées. Si elles le sont, un effort doit être accompli pour qu'elles soient adoptées et soutenues par la société dans son ensemble, par le monde rural et la profession agricole car les orientations qu'elles suggèrent et les décisions qu'elles appellent exigent partout des mutations profondes et difficiles.

Les auteurs du présent « Appel à une réflexion renouvelée » offrent leur texte à un débat, le plus large possible, auquel devraient participer toutes les catégories sociales de tous les pays. Car il ne s'agit de rien moins (à des degrés divers et sous des formes différentes) que de définir l'avenir d'une espèce

humaine qui comptera bientôt dix milliards d'êtres, qui est capable de détériorer son environnement comme d'utiliser ses techniques et son organisation pour nourrir chacun à suffisance, et qui est aujourd'hui engagée dans une évolution susceptible de créer les déséquilibres les plus graves comme les dynamiques les plus prometteuses. Si le monde agricole est le fil directeur de l'analyse proposée au débat, c'est qu'il apparaît comme le révélateur le plus significatif de la relation qui doit exister entre l'économie d'une part, la vie, le temps, le territoire et les hommes de l'autre, entre le marché et la société.

Politiques agricoles et marchés

I. Il n'y a jamais eu de politique agricole commune mais seulement un ensemble de règles et de mécanismes consacrés au système productif isolé de son contexte, tendu vers l'autosuffisance, incapable d'évoluer dès lors que celle-ci était atteinte. Mécanismes ayant au demeurant pour effet, en contradiction avec le traité de Rome lui-même, de favoriser les exploitations, les produits et les régions les mieux pourvus : la garantie a joué au-delà des limites qui lui étaient fixées, l'orientation n'a jamais figuré parmi les préoccupations des autorités responsables. Tout s'est passé comme si la Politique commune, échappant à la volonté de ceux qui l'avaient conçue, se muait progressivement en instrument de préparation de l'agriculture européenne au processus de mondialisation des échanges. A cet égard, elle a été couronnée de succès, permettant à la Communauté de conquérir des parts de marché qui n'avaient jamais été les siennes. Mais elle l'a aussi exposée à la critique de ceux pour qui la liberté des échanges suppose disparue toute intervention publique. Ayant joué le marché, la Politique agricole commune est sans argument contre ceux qui s'en réclament.

II. Or, une politique économique, quel que soit le domaine auquel elle s'applique, ne saurait avoir pour objectif exclusif de veiller, sans grandes illusions d'ailleurs, au strict respect des règles du marché devenu loi suprême de l'espèce humaine et de la communauté internationale. Elle a pour objectif, au nom d'intérêts supérieurs et de valeurs essentielles, de préciser les limites et les conditions de mise en oeuvre des règles de l'économie de marché que personne, au demeurant, ne met plus en cause. Parmi ces intérêts supérieurs et ces valeurs : un certain degré de sécurité alimentaire (cas du Japon ou de la Suisse), le développement des agricultures trop fragiles pour affronter dès aujourd'hui la concurrence internationale (cas des pays en voie de développement), la sauvegarde d'un certain équilibre socio-économique et inter-régional (cas de la Communauté européenne), le maintien de l'équilibre général des marchés mondiaux. Encore faut-il que les responsables politiques articulent ces objectifs et en organisent la prise en compte dans le cadre des négociations portant sur l'organisation mondiale des échanges. En désaccord les uns avec les autres, les pays de la Communauté économique européenne ne sont jamais parvenus à négocier autre chose que des contingents alors que le temps est venu de négocier des politiques. Ils découvrent, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, qu'il ne leur sera pas possible d'être entendus par le monde tant qu'ils ne se seront pas mis d'accord sur l'essentiel.

III. Le problème est posé de savoir si l'orientation donnée aujourd'hui par les Etats-Unis aux négociations du GATT - orientation rendue possible par la faiblesse de leurs partenaires, au premier rang desquels la Communauté européenne - est compatible avec la poursuite des objectifs fondamentaux de cet organisme. Le partage des marchés mondiaux auquel on se livre actuellement constitue-t-il, en d'autres termes, un cadre pertinent pour assurer tout à la fois la satisfaction alimentaire d'une population en expansion, le maintien des équilibres naturels, le développement des agricultures aujourd'hui balbutiantes et l'aménagement de territoires dont l'agriculture gère la plus grande partie ? Si tel n'était pas le cas, une nouvelle négociation s'avèrerait nécessaire. On ne saurait admettre en effet que le détournement, au profit d'un seul, des règles du commerce international détruit les équilibres naturels ou sociologiques et mette à la charge des gouvernements la correction de ces effets destructeurs : respect du marché et souci des équilibres doivent inspirer ensemble l'action des gouvernements et l'attitude de la Communauté internationale, le comportement des multiples acteurs.

L'agriculture, le monde et la société

I. L'accroissement de la population mondiale, la nécessité d'assurer à chaque être humain sa suffisance, la propension du modèle aujourd'hui dominant à gaspiller les ressources naturelles (l'énergie et l'eau en particulier), la tendance des pays développés à consommer davantage d'espace pour assurer les fonctions d'organisation et de service, les effets destructeurs de certaines pratiques et de certaines techniques qui abiment le couvert végétal, modifient les climats et portent atteinte à la biosphère, tous ces éléments réunis et d'autres sans doute qui doivent être mieux étudiés, font naître un doute quant à la capacité future de la planète, harassée de demandes, à faire face aux besoins et aux menaces. Mais en même temps les ressources encore inexploitées, les espaces vierges, l'océan à peine ou mal sollicité, la science toujours capable d'innover, la possibilité de mieux articuler les ressources et les besoins, laissent espérer qu'au travers de crises d'adaptation, le monde finira bien par résoudre ses problèmes. Placé devant ces deux scénarios, l'un et l'autre plausibles et incertains, le monde d'aujourd'hui doit gérer l'avenir en bon père de famille. L'optimisme qu'il pourrait nourrir ne lui permet pas d'être imprudent. Sans adopter une attitude frileuse, il doit être économe dans la gestion d'un patrimoine dont il n'est que l'usufruitier. Si pari il faut faire, c'est celui de la mesure, car nul ne peut garantir que la planète sera capable d'assurer à dix ou douze milliards d'êtres humains le mode de vie que l'occidental s'est permis de définir comme étant la condition du bonheur minimal garanti. Pour assurer à tous les humains le droit à la vie et à la dignité, il faut tout à la fois se soucier de modérer l'expansion démographique, gérer le commun héritage avec sagesse, et mettre en cause le modèle gaspilleur de consommation qui prévaut dans les régions privilégiées du monde. L'opinion l'acceptera, à la condition qu'on l'informe : le progrès n'est désormais plus pour l'homme une promesse sans limite et sans fin, chacun le perçoit comme ambivalent, chacun est prêt à la sobriété dès lors qu'elle apporte la sécurité et s'exerce dans la solidarité.

II. Posé en termes très généraux, le problème ne donne évidemment pas raison des innombrables situations qui prévalent dans le monde, encore moins des évolutions qui s'esquissent ou qui s'annoncent. Mais la prise en compte collective de ces valeurs dans le cadre d'un authentique nouvel ordre international rendrait les choix politiques plus faciles et permettrait à la communauté internationale de s'épargner les risques et les désordres qui la menacent. Le marché et la technoscience sont des dynamiques qu'il est vain de vouloir contenir mais dont il est nécessaire de canaliser les flux. Le libre jeu de ces flux tend à accroître les inégalités et à faire payer par le plus grand nombre les avantages des plus favorisés. Leur contrôle doit avoir pour objectif et pour résultat une équitable répartition des fruits de la croissance mais d'abord un respect fondamental des équilibres et des ressources qui constituent le patrimoine commun. Doit être affirmé dans cet esprit le principe selon lequel la sécurité alimentaire ne saurait être considérée comme un concept global (le monde produisant globalement assez pour nourrir l'ensemble des humains) mais comme un objectif national ou régional, chaque pays ou chaque continent ayant le droit et le devoir de se garantir contre les risques de pénurie et de dépendance. Doit également être affirmé le principe selon lequel le terroir planétaire ne saurait être partagé entre surfaces agricoles utiles et terres laissées à l'abandon mais doit être considéré comme un vaste domaine dont toutes les parcelles sont utiles, qu'elles soient facteurs de production ou d'équilibre.

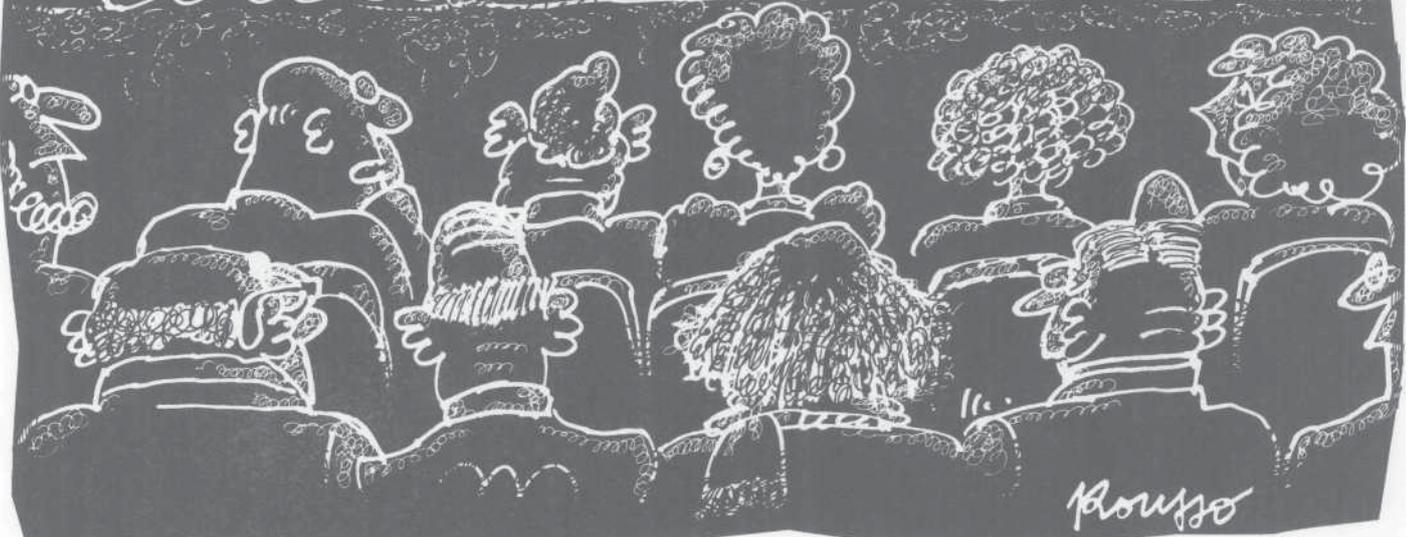
III. Depuis des siècles, l'humanité était en quête d'un système qui permette d'accroître et de distribuer au mieux ses ressources afin que chacun ait à suffisance. Cet objectif n'est pas atteint (on meurt encore de faim et de froid aux Etats-Unis comme en Europe, la famine et la maladie accablent d'autres continents) mais déjà, deux nouvelles inquiétudes se font jour : la planète reconstituera-t-elle, année après année et indéfiniment, les ressources que l'homme puise en elle ? Dans un monde globalement capable de satisfaire ses besoins essentiels, ne convient-il pas de répartir non seulement les biens, mais aussi le droit de les produire ? Répartir les richesses et reconnaître à chacun, qu'il soit individu, Etat ou continent, la capacité d'accomplir dans le respect des autres, ce qu'il a vocation ou disposition à accomplir. Veiller non pas nécessairement à ce que chacun soit aussi riche que les autres mais à ce que nul ne soit injustement privé des moyens de vivre et de s'épanouir : partage du savoir et des techniques, du travail et des revenus, partage aussi de la capacité de produire des denrées. Un système dans lequel certains s'arrogent le droit de surproduire en empêchant ainsi les autres de produire, est un système destiné à l'éclatement.

... AGRICULTURE ...

... SOCIÉTÉ ...

... TERRITOIRES ...

... IL EST URGENT
DE CRÉER PLUS
DE ROUTES À
TROIS VOIES ...



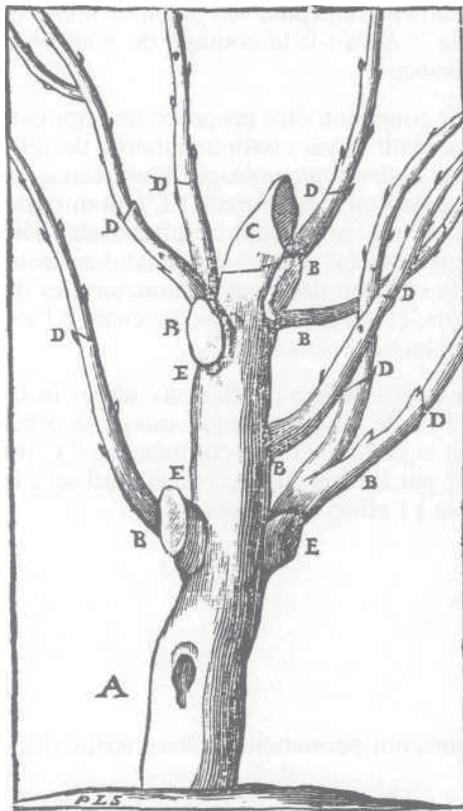
Roussé

L'agriculture, le monde et la société

I. L'accroissement de la population mondiale, la nécessité d'assurer à chaque être humain sa suffisance, la propension du modèle aujourd'hui dominant à gaspiller les ressources naturelles (l'énergie et l'eau en particulier), la tendance des pays développés à consommer davantage d'espace pour assurer les fonctions d'organisation et de service, les effets destructeurs de certaines pratiques et de certaines techniques qui abiment le couvert végétal, modifient les climats et portent atteinte à la biosphère, tous ces éléments réunis et d'autres sans doute qui doivent être mieux étudiés, font naître un doute quant à la capacité future de la planète, harassée de demandes, à faire face aux besoins et aux menaces. Mais en même temps les ressources encore inexploitées, les espaces vierges, l'océan à peine ou mal sollicité, la science toujours capable d'innover, la possibilité de mieux articuler les ressources et les besoins, laissent espérer qu'au travers de crises d'adaptation, le monde finira bien par résoudre ses problèmes. Placé devant ces deux scénarios, l'un et l'autre plausibles et incertains, le monde d'aujourd'hui doit gérer l'avenir en bon père de famille. L'optimisme qu'il pourrait nourrir ne lui permet pas d'être imprudent. Sans adopter une attitude frileuse, il doit être économe dans la gestion d'un patrimoine dont il n'est que l'usufruitier. Si pari il faut faire, c'est celui de la mesure, car nul ne peut garantir que la planète sera capable d'assurer à dix ou douze milliards d'êtres humains le mode de vie que l'occidental s'est permis de définir comme étant la condition du bonheur minimal garanti. Pour assurer à tous les humains le droit à la vie et à la dignité, il faut tout à la fois se soucier de modérer l'expansion démographique, gérer le commun héritage avec sagesse, et mettre en cause le modèle gaspilleur de consommation qui prévaut dans les régions privilégiées du monde. L'opinion l'acceptera, à la condition qu'on l'informe : le progrès n'est désormais plus pour l'homme une promesse sans limite et sans fin, chacun le perçoit comme ambivalent, chacun est prêt à la sobriété dès lors qu'elle apporte la sécurité et s'exerce dans la solidarité.

II. Posé en termes très généraux, le problème ne donne évidemment pas raison des innombrables situations qui prévalent dans le monde, encore moins des évolutions qui s'esquissent ou qui s'annoncent. Mais la prise en compte collective de ces valeurs dans le cadre d'un authentique nouvel ordre international rendrait les choix politiques plus faciles et permettrait à la communauté internationale de s'épargner les risques et les désordres qui la menacent. Le marché et la technoscience sont des dynamiques qu'il est vain de vouloir contenir mais dont il est nécessaire de canaliser les flux. Le libre jeu de ces flux tend à accroître les inégalités et à faire payer par le plus grand nombre les avantages des plus favorisés. Leur contrôle doit avoir pour objectif et pour résultat une équitable répartition des fruits de la croissance mais d'abord un respect fondamental des équilibres et des ressources qui constituent le patrimoine commun. Doit être affirmé dans cet esprit le principe selon lequel la sécurité alimentaire ne saurait être considérée comme un concept global (le monde produisant globalement assez pour nourrir l'ensemble des humains) mais comme un objectif national ou régional, chaque pays ou chaque continent ayant le droit et le devoir de se garantir contre les risques de pénurie et de dépendance. Doit également être affirmé le principe selon lequel le terroir planétaire ne saurait être partagé entre surfaces agricoles utiles et terres laissées à l'abandon mais doit être considéré comme un vaste domaine dont toutes les parcelles sont utiles, qu'elles soient facteurs de production ou d'équilibre.

III. Depuis des siècles, l'humanité était en quête d'un système qui permette d'accroître et de distribuer au mieux ses ressources afin que chacun ait à suffisance. Cet objectif n'est pas atteint (on meurt encore de faim et de froid aux Etats-Unis comme en Europe, la famine et la maladie accablent d'autres continents) mais déjà, deux nouvelles inquiétudes se font jour : la planète reconstituera-t-elle, année après année et indéfiniment, les ressources que l'homme puise en elle ? Dans un monde globalement capable de satisfaire ses besoins essentiels, ne convient-il pas de répartir non seulement les biens, mais aussi le droit de les produire ? Répartir les richesses et reconnaître à chacun, qu'il soit individu, Etat ou continent, la capacité d'accomplir dans le respect des autres, ce qu'il a vocation ou disposition à accomplir. Veiller non pas nécessairement à ce que chacun soit aussi riche que les autres mais à ce que nul ne soit injustement privé des moyens de vivre et de s'épanouir : partage du savoir et des techniques, du travail et des revenus, partage aussi de la capacité de produire des denrées. Un système dans lequel certains s'arrogent le droit de surproduire en empêchant ainsi les autres de produire, est un système destiné à l'éclatement.



viles et aux équipements, la quatrième, la plus petite peut-être, étant en instance de désaffectation, loin de tout, désertée par tous et d'abord par les jeunes et les femmes qui ne pourraient ni ne voudraient décidément plus y vivre. Le processus est en cours et les décisions prises dans le cadre de la Politique agricole commune ou sous la pression du GATT, loin de l'enrayer, auront plutôt tendance à l'accélérer. Ainsi sera détruit un certain équilibre. Le temps est venu d'évaluer les conséquences de ces changements comme aussi les moyens et le coût de la mise en place d'une organisation qui associerait la fonction économique de l'appareil de production et les fonctions multiples d'un territoire considéré à la fois comme patrimoine vivant, comme ressource, comme cadre de vie et comme régulateur sociologique.

II. Il faut y insister : il est vain de croire que, sans projet ni volonté, l'évolution des marchés internationaux et notre ouverture aux échanges puissent ne pas entraîner comme inéluctablement la constitution d'unités productives fortes, en concurrence les unes avec les autres avant d'être en concurrence avec leurs partenaires extérieurs. Uniquement soucieuses de performances quantitatives et recherchant l'abaissement de leurs coûts, elle n'auront cure du milieu, se mécaniseront plutôt que d'embaucher, et deviendront, au moins pour les denrées de base, des usines agricoles étrangères à leur milieu, indifférentes à leur environnement, capables seulement d'occuper et d'exploiter au maximum une partie limitée de notre territoire. A côté de ces usines, des exploitations spécialisées et plus soucieuses d'originalité et

de qualité que de quantité. Elles ont une place qui doit grandir parce que leurs produits correspondent aux exigences des sociétés modernes. Mais elles n'occuperont jamais qu'une faible portion du territoire. Demeureront enfin pour un temps des unités familiales de subsistance ne participant que marginalement à l'approvisionnement du marché. Si l'on ajoute, aux espaces ainsi occupés, la forêt, les villes et les infrastructures, resteront, ici concentrées, là éparpillées, des zones en friche progressivement abandonnées. Il y aura déconnexion entre le « monde agricole utile » et l'occupation aménagée de l'espace national. Les agriculteurs productifs s'y résignent et s'y préparent, le reste du monde agricole se trouvant marginalisé, le monde rural y perdant son équilibre.

III. Ainsi se trouve posé, pour un pays comme la France, pour un continent comme l'Europe, et sans doute plus tard pour d'autres continents, pour tous les continents, la question cruciale : à privilégier au point de la rendre exclusive la fonction productive de l'agriculture, à ne retenir comme significative que la performance quantitative, ne risque-t-on pas de détruire des paysages, de désaménager les territoires, de créer des déséquilibres bientôt pernicieux ? Se trouvent alors posées cinq autres questions majeures, liées à la première :

1) La collectivité nationale qui, au-delà de sa sécurité alimentaire et de sa capacité exportatrice, est soucieuse d'autres valeurs et d'autres équilibres, a-t-elle un projet au nom duquel « négocier » avec les disciplines du marché, qu'elles soient internes, européennes ou internationales ? A-t-elle, au-delà de l'approche strictement commerciale et des subventions compensatoires improvisées au coup par coup, la volonté politique de conduire cette négociation en faisant accepter ces valeurs et ces équilibres comme correspondant à ses intérêts majeurs ?

2) La société peut-elle être consciente des enjeux et peut-elle faire sienne une politique qui englobe et dépasse les intérêts immédiats ? Peut-elle définir, parmi ses objectifs centraux, l'authentique satisfaction des besoins alimentaires de toutes les personnes qui la composent ? Peut-elle définir une politique alimentaire qui s'articule avec sa politique agricole et contribue à la définir ? Mais en même temps, peut-elle affirmer sa volonté de disposer d'un territoire durablement vivant, quitte à en payer le prix ? Le politique découvrira-t-il le sens de la durée ?

3) Le monde agricole peut-il, veut-il se remettre en question et remettre en cause ses organisations, ses structures, ses modes de pensée, pour entrer dans cette logique ? Aura-t-il le courage de vouloir le changement ou en subira-t-il un autre dans la révolte et l'impuissance ?

4) Cette approche globale peut-elle, mais à quelles conditions et comment, être proposée aux agriculteurs, aux sociétés, aux gouvernements européens comme aux institutions communautaires de telle sorte que se mette enfin en place, pour évoluer avec le temps, une authentique politique européenne de l'agriculture, du monde rural, de l'aménagement du territoire et de l'environnement ? L'Union européenne acceptera-t-elle de considérer que sa responsabilité n'est pas seulement commerciale mais qu'elle partage avec les Etats membres la responsabilité d'un territoire et d'une civilisation ? Les institutions cesseront-elles enfin de gaspiller leurs ressources pour la solution de crises conjoncturelles ou pour l'écoulement d'excédents structureaux encouragés par ailleurs, et décideront-elles, revenant à l'esprit du traité qui les fonde, de rétablir un juste équilibre entre garantie et orientation ?

5) S'agissant de problèmes d'une telle importance, leur solution peut-elle être confiée aux seules institutions publiques ou organisations professionnelles ? La société civile ne doit-elle pas ouvrir le débat pour que les responsables en tirent les conclusions, chacun dans le domaine de sa compétence ? C'est par ce cheminement et nul autre que chacun se sentira concerné par l'avenir d'une planète qui sera la demeure des enfants de ses enfants et qu'ainsi chacun contribuera à l'effort nécessaire.

Que faire ?

I. - Ainsi faut-il :

1) Retrouver les mécanismes mentaux et les procédures politiques qui permettent au long terme d'intervenir comme l'un des éléments de toute décision.

2) Donner à la recherche et à la prospective la place et la dimension qu'elles n'ont jamais eues. Il ne s'agit point seulement d'anticiper les évolutions conduites par la trilogie science-technique-économie mais d'anticiper les évolutions sociales et humaines et d'atténuer les éventuels conflits entre progrès de la connaissance et progrès de l'homme. Car le progrès n'est plus perçu comme il l'était au siècle des Lumières : il porte en lui-même autant de menaces que de promesses.

3) Considérer le mécontentement des agriculteurs non pas seulement comme l'expression d'une irritation face à une crise conjoncturelle ou aux disciplines d'une mutation structurelle mais comme celle du désarroi d'hommes et de femmes, jeunes et anciens, bouleversés par le risque d'insignifiance de leur métier et le risque de disparition d'une société marquée par la solidarité, le sens de la durée, la relation avec la nature.

4) Reprendre les négociations sur le commerce international en faisant place, à côté de l'objectif de développement des échanges, aux objectifs de sécurité alimentaire nationale ou régionale, d'accroissement de la capacité productive des pays en développement, et du maintien du rôle majeur de l'agriculture dans les équilibres internes sociologiques, économiques et écologiques de chacun des pays considérés. Refuser un partage du marché mondial au profit des seules puissances exportatrices. Aller jusqu'au bout de cette remise en cause en préparant dès maintenant la réduction progressive mais inéluctable des capacités exportatrices de la Communauté. Si ni le Sud ni l'Est ne sont aujourd'hui capables de subvenir à leurs besoins agricoles, il faut leur fournir les moyens de survie tout en favorisant le développement de leurs capacités productives.



5) Remettre en chantier l'ensemble des mesures qui ont pris place dans la Politique agricole commune, pour que celle-ci assume, conformément au traité de Rome, non plus seulement sa fonction productive mais tout en même temps sa fonction sociale, territoriale, culturelle. A cette fin, remettre en cause le système de soutien privilégié au produit parce qu'il incite à la surproduction et accroît les inégalités ; ne pas accepter, parce qu'elle est perverse, l'addition d'un système de garantie et d'un système d'aide directe. Un nouveau système d'intervention doit être adopté, qui tienne compte de la nature des produits, de la région de production, qui soit inversement proportionnel à la dimension des exploitations et intègre les fonctions non productives de l'exploitation : un système rigoureux dans ses règles et flexible dans ses modes d'application qui dise clairement quels choix la société fait pour son avenir.

6) Préciser (en considérant la subsidiarité comme l'allocation pertinente des compétences à l'intérieur d'un système défini) les responsabilités qui incombent désormais à la Communauté et celles qui sont exercées par les Etats ou les collectivités territoriales. Considérer que cette allocation des responsabilités n'exclut en aucune façon le devoir pour la Communauté de définir des règles, d'en contrôler l'application; d'en évaluer les résultats et d'en soutenir financièrement, au gré des besoins, la mise en oeuvre. Réformer le système de gestion administrative du territoire et s'interroger, en France, sur la pertinence d'un système qui superpose 36 000 communes, 100 départements, 22 régions, l'Etat en ses administrations et la Communauté européenne puisqu'elle intervient désormais de mille façons.

7) Accorder aux problèmes humains, et en particulier à ceux de la formation et de l'information, l'importance qu'ils méritent. Préparer les enfants d'agriculteurs au métier d'agriculteur mais ne pas les y enfermer. Ouvrir le métier d'agriculteur à des personnes d'autres origines. Accorder autant d'importance aux différents domaines : formation agronomique, formation économique et gestionnaire, préparation aux responsabilités collectives. Faire en sorte que l'enseignement agricole soit moins replié sur lui-même qu'il ne l'est actuellement. Prêter une attention particulière aux difficultés auxquelles se heurte en territoire rural l'animation d'une vie sociale, et ce d'autant plus qu'à la différence des autres métiers, celui d'agriculteur est un métier où l'on travaille souvent seul, et que la famille agricole est très souvent isolée. Se servir de la radio et de la télévision pour mettre les agriculteurs et leur famille en contact avec le monde qui change et les marchés qui fluctuent.

8) Insérer l'organisation de la vie rurale dans une politique générale d'aménagement du territoire. Favoriser la décentralisation des activités mais d'abord valoriser les activités agricoles non productives de denrées mais productives de services d'intérêt général qu'il convient désormais de rémunérer. Pour cela, faire évoluer la mentalité de la profession agricole en lui faisant prendre conscience que toute activité est à la fois respectable et génératrice de revenu. Favoriser la pluriactivité qui se développe et, pour cela, lever les obstacles psychologiques mais aussi ceux qui naissent d'un système social et fiscal dissuasif.

9) Réexaminer, avec capacité de le remettre en cause, l'ensemble du système administratif et financier avec le souci, le temps aidant, de le rendre plus démocratique et moins notabiliaire, plus authentiquement responsable parce qu'en prise avec les problèmes. S'assurer de la meilleure utilisation possible des transferts financiers qui s'opèrent sous cent formes différentes et qui sont l'occasion de gaspillages et d'inégalités (l'utilisation raisonnée et concertée de ces transferts permettrait de changer le paysage agricole et rural de la France).

10) Accepter qu'existent sur le territoire des espaces à très faible densité de peuplement. Ne pas les abandonner pour autant. Les traiter, les entretenir, les organiser de telle sorte qu'ils deviennent d'authentiques réserves de vie, un tissu interstitiel utile à l'équilibre général. Et pour cela, conduire une politique raisonnée et dynamique de la forêt et de l'eau.

11) Ne pas isoler tel ou tel aspect des mesures envisagées mais au contraire les présenter comme un ensemble cohérent et intelligible, comme un projet et un pacte assumant le présent immédiat et l'avenir lointain, disant à chacun ce qu'il faut attendre mais ce qu'il doit apporter, fixant des objectifs et des règles du jeu.

II. Un problème majeur subsiste : tout cela est-il possible, et les obstacles politiques, sociaux et psychologiques ne sont-ils pas insurmontables ? Une semblable entreprise met en cause tant d'habitudes, d'autorités et de notoriétés qu'elle risque fort de faire l'unanimité contre elle. Sans doute. Mais ne voit-on pas que, lambeau par lambeau, tout notre paysage est en train de se défaire sans que se dessine aucun projet, aucune vision nouvelle. C'est infantiliser des hommes et des femmes que de croire qu'ils ne se rendent pas compte de ce que « tout s'en va ». C'est ne rien comprendre à la crise agricole que de ne pas comprendre qu'elle est très largement une crise des valeurs et du sens. Qu'après un large

débat, une authentique information, les politiques définissent les objectifs, des cheminements, des calendriers, des compensations, des moyens, et ils seront surpris de ce que chacun de ceux qui, faute de savoir quel est leur destin, s'opposent aujourd'hui au changement, deviendrait l'acteur conscient d'une mutation à la fois justifiée, dessinée et accompagnée. Ni les maires, ni les conseillers généraux, ni les leaders professionnels ne sauraient, on les connaît, faire obstacle à une évolution à laquelle un débat public les aurait associés et dont ils deviendraient les acteurs. Mais si la nécessité d'une telle mutation est reconnue, il faut réinventer, mais à une tout autre échelle, un Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles ; à la vérité, un Fonds d'intervention de l'agriculture et de l'espace rural capable de dessiner l'avenir et non plus seulement de faire, inégalement d'ailleurs, accepter le déclin.

III. Les auteurs du présent appel souhaitent, par ce texte, provoquer une prise de conscience et inciter à la réflexion. Ils sont conscients de ce que les remarques et les propositions ici esquissées doivent être complétées et approfondies, de ce qu'un effort d'autocritique est nécessaire, de ce que les analyses et les orientations ici dessinées doivent être confrontées à celles des autres Européens. C'est pourquoi ils ont décidé :

- de proposer ce texte à la réflexion et au débat de tous ceux que ces problèmes préoccupent, ruraux comme urbains, producteurs comme consommateurs, spécialistes de l'aménagement comme protecteurs de l'environnement, économistes comme politiques ;
- de soumettre ce texte à un conclave européen capable de lui donner la richesse et la dimension qu'il doit avoir, de préciser les orientations, les organisations et les techniques d'une politique nouvelle, et de fixer l'ordre du jour d'une conférence européenne qui seule peut esquisser un nouveau pacte ;
- de promouvoir en effet une conférence européenne pour l'élaboration d'une politique européenne de la production agricole et de l'aménagement du territoire, et pour la définition des principes à suivre dans les négociations commerciales agricoles internationales. Ils souhaitent qu'à l'image de ce qui s'est passé à Stresa il y a plus de trente ans, la Commission prenne l'initiative d'une telle réflexion approfondie. A défaut, ils tenteront de l'organiser par d'autres voies, parce qu'à leurs yeux l'avenir ne peut pas se construire sans que les hommes affrontent les producteurs et les marchands, et sans que les responsables institutionnels retrouvent l'adhésion de la société civile •

